

DEPARTEMENT
des Landes

Extrait des Délibérations du Conseil Municipal

MAIRIE
de
SEIGNOSSE

SEANCE ORDINAIRE du 8 JUIN 2000

L'AN deux mille, le huit du mois de Juin à dix neuf heures

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Christian ZAGO en Session Ordinaire

Présents : MM. les Conseillers municipaux en exercice
Mesdames Rose BONNEAU, Françoise LAFARGUE, Karine LAMAISON, Marie-Christine MAISONNAVE, Véronique PECASTAINGS.
Messieurs Eric COUREAU, Michel DE LA CALLE, Jean-Pierre ELHORRIBURE, Joseph HILDELBERT, Guy PALE, Philippe RAVAILHE, Bernard SANDRES

A l'exception de : Monsieur Jacques BACQUET qui a donné procuration à Monsieur Guy PALE, Monsieur Pierre BONNEFON qui a donné procuration à Madame Rose BONNEAU, Monsieur Jean-Jacques BRAUD qui a donné procuration à Madame Véronique PECASTAINGS, Monsieur Joseph MECS qui a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre ELHORRIBURE.

Nombre de Conseillers en
exercice : 17

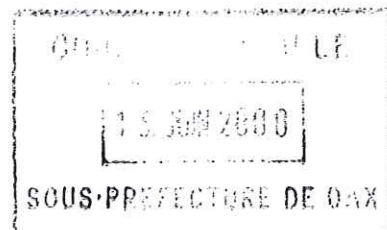
Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 17

Date de l'affichage
à la porte de la Mairie
2 juin 2000

Secrétaire de séance : Mademoiselle Karine LAMAISON

**OBJET : Marché hebdomadaire
Seignosse Bourg**



**OBJET : Marché hebdomadaire
Seignosse Bourg**

Monsieur le Maire expose qu'un marché hebdomadaire a lieu, toute l'année, le mercredi matin, sur la place de la Mairie.

Quelques marchands ambulants ont souhaité obtenir un emplacement sur ce marché.

Il convient donc de réglementer cette occupation du domaine public.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération et vote, à l'unanimité,

DECIDE que les marchands ne pourront s'installer sur le marché hebdomadaire de Seignosse Bourg qu'après en avoir fait la demande et avoir obtenu l'autorisation qui sera accordée par Monsieur le Maire en fonction des commerces déjà existants et des emplacements disponibles.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
Et ont signé au registre les membres présents.

DELIBERATION TRANSMISE A
M. le représentant de l'Etat
le - **9 JUIN 2000**
et publiée le **16 JUIN 2000**
Rendue exécutoire le **13 JUIN 2000**
(Loi du 02/03/1982 -
complétée Loi du 22/07/82)

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christian ZAGO

